

**Muslima Voyages**

SOCIÉTÉ F2ZVOYAGES  
Business Center  
Immatriculée à DUBAÏ  
LICENCE N°45000185

**Contact & Informations**

Lundi - Jeudi : 09h - 19h  
Vendredi : 09h - 12h  
contact@muslimavoyages.com

Devis Numéro	DEV-531
Devis Date	28 février 2025
Valable jusqu'à	28 février 2025
<b>Total</b>	<b>5 780,00 €</b>

**A l'attention de**

Hamza HADJI  
hamza.hadji\_94@hotmail.fr

Visitez la villa proposée [via ce lien](#)

Quantité	Détails du séjour	Tarif	Sous Total
1	Hotel MARGUERY VILLAS 12 nuits villa supérieure 1 chambre avec piscine privée petits déjeuners inclus 7 au 19 mai 2025 2 adultes + 1 bébé	2 910,00 €	2 910,00 €
1	Vols A/R AIR FRANCE/AIR MAURITIUS Départ de Paris le 6 mai 2025 à 18h10, arrivée le 7 mai 2025 à 07h20 à l'île Maurice (vol direct), Retour le 19 mai 2025 depuis l'île Maurice à 22h45, arrivée à Paris le 20 mai 2025 à 08h35 (vol direct).	2 870,00 €	2 870,00 €

Sous Total	5 780,00 €
Tax	0,00 €
<b>Total</b>	<b>5 780,00 €</b>

La réservation devra s'effectuer pendant nos horaires d'ouverture, si le paiement est effectué en dehors de ces horaires l'agence se donne le droit de modifier le montant total en raison des variations du prix et de la disponibilité des vols et des hôtels.

**Le passeport doit être valide 6 mois après la date de retour.**

**Il est important de vérifier vos assurances voyage avant de réserver (soit en contactant votre banque pour vérifier l'assurance de votre carte bancaire soit vous contactez AllianzVoyages directement pour souscrire une assurance complémentaire)**

Le règlement de la prestation touristique achetée se fait par carte bancaire ou par prélèvement sur le site internet [www.muslimavoyages.com](http://www.muslimavoyages.com).

À l'inscription, un acompte du prix total du voyage est exigé pour la validité de l'inscription. Le règlement du solde doit intervenir au plus tard 21 jours

avant la date de départ.

Le non-paiement d'une des échéances à date autorisera FZZVOYAGES à considérer le voyage comme annulé du fait du client et en conséquence à facturer à ce dernier l'intégralité des frais d'annulation normalement dus à cette date.

---